



REUNIONS DE PROXIMITE – HIVER 2020

REPONSES AUX QUESTIONS

Le Comité a interrogé la Fédération sur certains points évoqués lors des 4 sessions des réunions de proximité – hiver 2020. Voici les réponses qui nous ont été faites.

PHOTO

Est-ce que les contraintes de chargement présentes cette saison seront supprimées (i.e impossible d'effectuer des redimensionnements facilement sous Smartphone) ?

- *Pour les licenciés qui n'ont pas demandé à ce que leur photo soit effacée de FBI, le processus leur proposera simplement de changer la photo s'ils le souhaitent.*
- *Pour la mise au format des photos, nous avons communiqué en incitant les licenciés, clubs, à utiliser des applications gratuites, téléchargeables sur smartphone, permettant de produire une photo au « standard » tel que demandé par FBI*

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION (CMNCI)

Est-ce possible de rendre le CMNCI obligatoirement pour tous les licenciés si le club le souhaite ? *Non, le processus médical est édité par le ministère.*

CMNCI POUR LES MUTATIONS

En cas de mutation, est-ce que les clubs d'accueils pourront savoir si le licencié qui demande à muter doit fournir un CMNCI (afin que les clubs puissent anticiper et prévenir le licencié) ? *Oui, l'historique licencié est conservé dans FBI, avec, entre autres, la validité de son certificat médical.*

PROCESS / WORKFLOW

Plusieurs demandes des clubs afin de pouvoir « redonner la main » au licencié sous e-licence en cas de licence KO. Idem pour le CD qui souhaiterait pouvoir redonner la main au club en cas de licence KO. *On ne redonne pas la main au licencié, c'est le club qui apportera directement les modifications dans FBI.*

Pour l'instant c'est au comité de faire les changements sur la licence et non au club.

VALIDATION LICENCE PAR LE CLUB

Est-ce que le club pourra modifier la saisie d'un licencié (extensions, option assurance...) ? *Oui s'agissant de ses choix d'extension. Non concernant l'option d'assurance.*

CHARGEMENT DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Beaucoup de clubs demandent en plus de faire signer des règlements intérieurs, chartes diverses... Est-ce envisageable de rendre accessible un espace pour charger des docs divers (sur le même écran que celui pour charger les justificatifs d'identité, CMNCI...). L'idée serait de pouvoir charger un document à destination du club uniquement, sans aucune obligation. *Pas prévu dans le lot livré cette saison.*

LICENCE AS U20

Est-ce que le principe de la licence AS U20 actuel persiste (i.e pas de U20 dans le club A, je peux alors demander une AST dans le club B pour jouer en U20) ? *Le joueur U20 qui n'a pas d'offre de pratique compétitive dans son club A, peut obtenir une AST pour le club B, pour évoluer en U20. Possible cette saison et conservé avec la nouvelle offre.*

MAILS AUX LICENCIÉS

Est-ce que quelques consignes seront indiquées sur ce mail adressé aux licenciés ? La principale crainte concerne les CMNCI avec la mention « en compétition » qui est très souvent manquante sur les papiers libres des médecins. *Non, le mail n'a pas cet objet. Un tutoriel à destination du licencié sera disponible en ligne.*

TRAITEMENT DES MAILS

Est-ce que les clubs pourront savoir si les mails de renouvellement pour leurs licenciés ont bien été délivrés afin d'avoir un suivi ? *Oui nous indiquerons que le mail a été envoyé avec la date d'envoi.*

La commission des Qualifications se tient à disposition par mail ou téléphone pour répondre à vos questions.

Contact : licence@basket63.com / 04.73.92.48.54